

DOSSIER : LE QUÉBEC A-T-IL MAL À SON ARCHITECTURE ?

Présentation

S'il est bien un domaine que les intellectuels au Québec aiment chérir de leurs écrits, plus peut-être que la nation, le politique ou la démocratie, c'est la culture. Or, en les examinant bien, en les lisant rétrospectivement, la culture renvoie dans leur esprit aux beaux-arts, à la littérature, à la musique, au cinéma, aux idées, à la chanson, aux manières de vivre, chez certains à l'histoire, aux sports, au folklore, à la cuisine et tout ce qu'on désigne par la « culture populaire » ou de « masse ». Il est rare cependant que la culture si haut placée dans le temple dont les intellectuels aiment se dire les gardiens inclue l'architecture, et de manière plus générale, l'urbanisme, l'aménagement paysager, les monuments, bref tous les aspects matériels d'une culture qui nécessairement possède des habitats et un territoire que des générations successives d'artisans, d'ouvriers, d'entrepreneurs et d'architectes ont façonné à son image. Il est vrai qu'il ne manque pas d'aménagistes et de fins connaisseurs du patrimoine pour réfléchir à ces questions, mais leurs travaux ont rarement attiré l'attention des philosophes, penseurs et spécialistes des sciences sociales dédiés à l'étude de la culture au Québec. Le regretté Michel Freitag a certes publié en 1992 une réflexion savante mettant en évidence les liens entre l'évolution des sociétés et leur architecture, étude remarquable qui n'a toutefois pas eu de relais. C'est comme si au sein même de la culture et de ceux qui l'observent s'étaient créées deux solitudes, l'une rivée aux pesanteurs de la culture « matérielle », et l'autre distillant dans ses alambics les nectars de la culture « immatérielle ».

Pourtant, ainsi que l'a écrit Pierre Cliche, « [l]'habitation est un miroir de ce que nous sommes comme société. Reflet de nos goûts, de nos valeurs, et de notre ingéniosité, les bâtiments que nous construisons viennent enrichir notre patrimoine collectif. Apprendre à regarder, apprécier et souligner la qualité de nos habitations, c'est explorer notre culture et notre identité collective.^[1] » Cet énoncé, qui devrait tomber sous le sens, a toutefois eu peu de résonance en dehors des milieux proches de l'architecture. En fait, les amoureux de l'architecture savent depuis longtemps que les édifices expriment de façon concrète « la conscience sociale et la vie collective d'un peuple.^[2] » Dans son très beau livre *L'architecture du bonheur*, le Suisse Alain de Botton a brillamment illustré comment les bâtiments parlent, à leur manière, un langage pas moins déchiffrable que celui des autres arts. Ils parlent souvent de nos aspirations collectives et individuelles, érigent des promesses en lesquelles nous voudrions croire ; l'éloquence des matériaux et des couleurs est telle qu'elle « peut faire dire à une façade comment un pays doit être gouverné et quels principes et éthiques doivent régir sa politique étrangère. Des idées politiques et éthiques peuvent être inscrites dans des châssis de fenêtre et des poignées de porte, tandis qu'un édifice abstrait en verre sur un socle en pierre constituera un hymne à la paix et à la civilisation.^[3] » À une échelle plus modeste mais peut-être plus tangible, les bâtiments

parlent aussi des gens qui y vivent, de leurs valeurs et appartenances, de leur vision de l'intime et du public, des barrières de classes et de richesses qui les divisent, de l'éphémère et de la permanence. Même les villes parlent, selon Alain Cambier, par « les plaques sur les immeubles, les pancartes à l'entrée des stations de métro, les noms de rues, etc. », de même que par les monuments et édifices « censés témoigner d'une culture partagée à la fois parce que nous en héritons et que nous la mettons en œuvre ensemble.^[4] »

Absente de l'horizon des intellectuels au Québec, l'architecture l'est aussi dans le débat public et figure rarement parmi les priorités de nos dirigeants politiques. Or, à bien y regarder, le Québec paraît une nation encombrée par ses travaux et scandales immobiliers. « Quand la construction va, tout va » selon le dicton populaire. Elle marche certes rondement, à la faveur des investissements massifs que l'État du Québec, l'État fédéral canadien et nos municipalités sont en train de faire, en mobilisant la gente du bâtiment et de la voirie pour refaire précipitamment les infrastructures routières, dresser à Montréal deux méga-hôpitaux, étendre le parc immobilier de nos gourmandes universités, sans compter tous les projets de résidence, de banlieues clé en mains et de centres commerciaux californiens (le Dix30 de Brossard) que les promoteurs immobiliers continuent à faire pousser comme des champignons en rognant sur le territoire agricole ou en bouchant sans façons les moindres espaces disponibles de nos villes. Seulement, les multiples ratés et cafouillages qu'ont connus plusieurs grands chantiers publics au Québec au cours des dernières années (îlot Voyageur de l'UQAM, projet du CHUM, la valse hésitation de la salle de l'OSM) semblent révéler l'incapacité de l'État québécois à mener à bien des grands projets architecturaux et pire, à être le défenseur d'une architecture de qualité. Si le Québec peut s'enorgueillir de quelques réussites récentes, la Grande Bibliothèque, le quartier international de Montréal et la restauration du quartier Saint-Roch à Québec, et de nombreux autres projets exécutés par des architectes de talent, il demeure que le débat public sur l'architecture se confine le plus souvent aux seuls coûts et néglige la qualité des équipements publics et leur inscription dans un projet d'ensemble ou un environnement habité de mémoire. Ainsi que le rappelait en août 2010 l'architecte Renée Daoust, la culture de l'architecture « fait largement défaut au Québec ». « Ici, on ne parle que de coût. On ne parle jamais du bâtiment et de l'espace public et de ce qu'ils apportent.^[5] » On s'est beaucoup interrogé dans l'opinion publique sur la propriété des processus d'appels d'offres et d'octroi des commandes publiques d'ouvrage, sans jamais soulever la question de la propriété architecturale de tous ces équipements et bâtiments qui engloutiront le trésor collectif. La hantise du geste architectural somptueux et mal reçu du public paralyse toujours les décideurs publics, encore qu'elle n'ait nullement empêché l'édification de projets mal ficelés, à l'architecture médiocre, mais aux coûts faramineux. Réticente à formuler des exigences d'architecture pour l'avenir, la société québécoise peine à s'occuper de son patrimoine historique, de l'église menaçant ruine aux bâtiments industriels désaffectés ; beaucoup s'effondrent sous la boule du démolisseur ou finissent en copropriétés.

Le souci pour un espace public distinctif, symboliquement riche et répondant aux usages contemporains de la société, trouve encore peu d'écho soutenu dans les médias. L'État du Québec lui-même n'a pas de véritable politique d'architecture et d'urbanisme, sauf pour les équipements culturels; la Ville de Montréal n'a même pas de service d'urbanisme digne de ce nom. Depuis la Révolution tranquille, le territoire s'est parsemé de constructions et d'équipements sans visée architecturale, et cette tendance, accélérée par l'empressement du gouvernement Charest à mettre en branle des vastes chantiers tous azimuts, semble hélas se poursuivre. Par ailleurs, au Québec, les professions de l'architecture et de l'aménagement n'ont gagné ni l'estime ni la notoriété dont elles jouissent dans d'autres sociétés. Comment expliquer ce désintérêt des Québécois pour leur culture du bâti ? Observe-t-on des signes d'un regain d'intérêt, des pratiques émergentes qui sont annonciateurs de changements ? L'architecture serait-elle la plus mal lotie de nos professions ? Bref, c'est pour répondre à ces multiples

questions que la revue *Argument* a préparé un dossier spécial pour tenter, bien modestement, d'ouvrir un débat sur notre rapport au Québec à un volet essentiel et vital de notre culture, mais si mal compris, si mal défendu.

Cette réponse prend d'abord la forme d'une entrevue avec Lise Bissonnette qui, observatrice chevronnée de la société québécoise, a été une actrice de premier plan dans la réalisation d'une des principales réussites architecturales des dernières années : la Grande Bibliothèque. Elle évoque les nombreux obstacles qu'elle et son équipe ont dû surmonter pour en arriver là et part de cette expérience pour dégager une réflexion plus large sur la place de l'architecture au Québec, abordant aussi le rapport difficile qu'entretient notre société avec la culture matérielle et le paysage. L'architecte, professeur et urbaniste Jean-Claude Marsan a régulièrement pris la plume pour discuter de cette question dans les journaux. Il poursuit ici sa réflexion, tâchant d'identifier les causes de la pauvreté de l'architecture montréalaise. Explorant tour à tour l'évolution globale de l'architecture en Occident, les déboires politiques de la métropole dans la dernière décennie et l'évolution de la profession d'architecte au Québec, il identifie, en plus des échecs qui marquent le paysage montréalais, certaines des réussites porteuses d'une autre façon d'aborder l'architecture à Montréal. Également architecte et professeur, François Dufaux se penche sur le paradoxe d'une société riche, la nôtre, qui propose une architecture pauvre. Il met clairement en évidence la faiblesse de la profession architecturale au Québec, qui lui réserve proportionnellement une plus petite place qu'ailleurs en Occident. Mais pour expliquer pourquoi le Québec accorde si peu de valeur à son architecture, il explore comment le rapport des Québécois au territoire a évolué depuis la Nouvelle-France. Sans tout faire reposer sur les épaules de Wolfe et de Montcalm, il montre bien quel fut l'impact du passage d'une colonie de peuplement à celui d'une colonie commerciale, si bien qu'on décèle encore dans le rapport à l'espace et à l'architecture au Québec des signes d'une société qui investit dans l'accès aux ressources sans parvenir à occuper le territoire d'une architecture qui lui soit propre. Divisé entre une élite coloniale ou économique jouissant de son architecture dans des espaces ou des villes séparés et le gros d'une population qui se contente d'une architecture vernaculaire de second ordre, le Québec a pas réussi depuis la Révolution tranquille à se donner une ambition architecturale qui prenne le relais de la tradition patrimoniale de l'Église catholique. Architecte et amoureux de son métier, Philippe Lupien nous ramène résolument à la figure de l'architecte et à l'évolution de la définition même d'architecture au xx^e siècle. Il nous invite à suivre le parcours type de l'architecte québécois dans ce contexte et à constater que la profession a été victime, en moins d'un siècle, de nombre de ruptures qui en ont marqué la trajectoire. Il nous invite à cultiver le génie de l'architecture locale, mais également à développer une saine résistance à la « starchitecture » qui la menace de son rouleau compresseur. Enfin, Hélène Lefranc, recherchiste à l'Ordre des architectes du Québec, s'attaque plus particulièrement au rôle de l'État dans cette problématique. Utilisant des exemples tirés de la France et de Grande-Bretagne, elle fait ressortir l'apathie de l'État québécois en matière d'architecture, que ce soit dans la loi ou tout simplement dans les discours. Mme Lefranc appelle l'État québécois à profiter de la révision actuelle de la *Loi sur les architectes* pour prendre un tournant qui l'amènera à favoriser l'essor d'une architecture de qualité au Québec.

Bref, ces cinq textes identifient un même malaise et explorent différentes facettes du traitement problématique que réserve actuellement la société québécoise à son architecture et à ceux qui devraient en être les principaux artisans. En plus de proposer plusieurs causes qui se recoupent pour expliquer cette situation, les auteurs de ce dossier offrent également des pistes de solution pour l'avenir. Ils posent ainsi, nous l'espérons, les bases d'un débat qui se poursuivra et qui convaincra les Québécois, qu'en matière d'architecture, d'éducation et dans toutes sphères de la vie sociale et culturelle, une société ne peut longtemps, au nom d'un relativisme bon teint servant de prétexte à l'indifférence et à la médiocrité, vivre sans exigences.

Harold Bérubé et Marc Chevrier

- [1] Mot du président-directeur général de la société d'habitation du Québec, dans Martin Dubois (dir.), *Architecture, habitat et espace vital au Québec*, Québec, Les publications du Québec, 2006, p. ix.
- [2] Siegfried Giedon, *Architecture et vie collective*, Paris, Éd. Denoël-Gonthier, 1980, p. 62.
- [3] Alain de Botton, *L'architecture du Bonheur*, Paris, Mercure de France, 2007, p. 115.
- [4] Alain Cambier, *Qu'est-ce qu'une ville?*, Paris, Librairie philosophique Vrin, 2005, p. 67.
- [5] Marc Tison, « Renée Daoust et Real Lestage », *La Presse*, 30 août 2010.